

**PÉRIGORD
LIMOUSIN**
—CULTURE, ENFANCE
& JEUNESSE—

Projet Éducatif Territorial Plan mercredi 2026-2029



Communauté de Communes Périgord Limousin
3 place de la République 24800 Thiviers

Responsables du projet :

M. Michel AUGEIX, président de la Communauté de Communes Périgord Limousin
M Jean François BOST, Vice – président en charge de l'enfance jeunesse

Correspondantes :

Mme Cécilia CASARO : Responsable Enfance jeunesse
05 53 62 20 10

Cecilia.casaro@perigord-limousin.fr

Mme Amanda CRON-FAURE : Chargée de coopération
06 82 70 68 73 / ctg@perigord-limousin.fr

SOMMAIRE

AR Prefecture	
1 - Le contexte : Objectifs et enjeux	3
1-1 Le PEDT 3 Un projet partenarial.....	3
1-2 : Le plan mercredi.....	3
2 -Périmètre concerné : le territoire et le public cible	4
2 -1 : Présentation géographique.....	4
2 – 2 : Présentation démographie et dynamique des populations :.....	6
2 – 3 : Situation familiale du territoire	9
2-4 : État des lieux des structures et équipements du territoire	11
3 - Organisation des services enfance jeunesse et familles selon les compétences de la Communauté de Communes	15
3 .1 : La petite enfance	15
Le Relais Petite Enfance / RPE	17
Analyse thématique : Petite Enfance	18
3 -2 : La parentalité : l'Espace Familles et ludothèque	18
Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)	19
Le Bureau Info Familles itinérant : BIF	19
Une ludothèque	19
Analyse thématique : Parentalité.....	20
3 -3 : Enfance (les 3-10 ans)	21
Les accueils périscolaires	22
Les mercredis	22
L'extrascolaire, les petites et grandes vacances.....	25
Analyse thématique Enfance	27
3 -4 : Un Espace jeunes	27
Analyse Thématique Jeunesse	29
3 - 5 : Les moyens.....	29
4 - Élaboration du PEDT	31
4– 1 : Un projet partagé et concerté.....	31
4-2 : Bilan et Evaluation du précédent PEDT.....	31
A) Bilan des actions : (Cf : Fiches Bilan en annexe)	31
B) Du PEDT 2022/2025 au PEDT 2025/2029	32
C) Constats suite au diagnostic et au bilan des actions	35
D) Evaluation du PEDT (Questionnaire + réunion de concertation)	38
5- Propositions de nouvelles intentions éducatives	41
Schéma : la PLANTE des axes stratégiques et valeurs éducatives partagées.....	44
6- Évaluation et suivi du PEDT 2025-2029	45
7 – ANNEXES :	46

1 - Le contexte : Objectifs et enjeux

AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

1-1 : Le PEDT : Un projet partenarial

C'est un projet éducatif local qui permet de mettre en cohérence tous les temps de l'enfant grâce à une coopération, une alliance qui s'opère entre parent, école, collectivité et partenaires, afin de favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances.

L'objectif est la prise en compte des différents temps de la semaine de l'enfant, et d'articuler l'action des différents acteurs éducatifs : parents, équipe éducative des écoles, collèges et lycées, équipes éducatives des temps péri et extra scolaires, les acteurs associatifs, les équipes éducatives du service Enfance Jeunesse de la collectivité (RPE, LAEP, Ludothèque, Espace jeunes, Espace familles)

Les enjeux éducatifs :

- Complémentarité entre enseignants et animateurs
- Diversification des apprentissages (culture, sport, citoyenneté)
- Développement de l'autonomie et du vivre ensemble

Les enjeux sociaux :

- Inclusion de tous les enfants
- Soutien à la parentalité
- Lutte contre les inégalités territoriales et sociales

Les enjeux territoriaux

- Valorisation des ressources locales (associations, médiathèques...)
- Coopération entre institutions et acteurs locaux
- Dynamisation de la vie locale

Les enjeux organisationnels et politiques publiques :

- Meilleure lisibilité de l'offre éducative pour les familles
- Qualité des accueils périscolaires
- Favoriser la coopération entre les intercommunalités et les communes

Le projet éducatif est en renouvellement pour la période 2026 -2029

1-2 : Le plan mercredi

Le plan mercredi est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du PEDT, il est un outil, un levier opérationnel du PEDT. Il permet de mettre en œuvre concrètement les intentions éducatives territoriales en structurant des accueils de loisirs de qualité le mercredi, dans une logique de continuité éducative. Il permet également de favoriser l'égalité d'accès aux activités, la coopération territoriale et la professionnalisation des accueils de loisirs

Les enjeux éducatifs :

- Renforcer les apprentissages autrement que le cadre scolaire
- Professionnaliser les équipes d'animation et améliorer les projets pédagogiques

Les enjeux sociaux :

- Permettre l'accès à des activités de qualité pour tous les enfants, quel que soit le statut social des familles

Les enjeux territoriaux :

- Structurer une offre cohérente entre la collectivité, les écoles et les associations

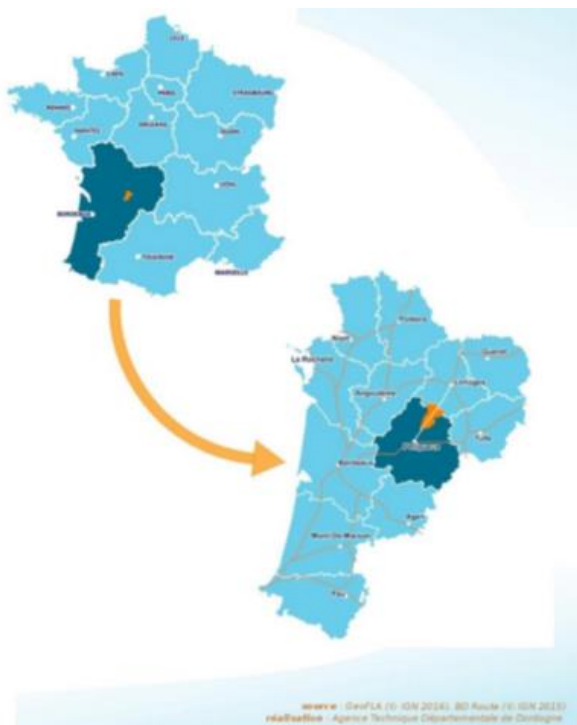
Les enjeux familiaux :

- Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

Le plan mercredi est en renouvellement également pour la période 2026-2029

2 -Périmètre concerné : le territoire et le public cible

2 -1 : Présentation géographique



La Communauté de Communes Périgord Limousin



La **Communauté de Communes Périgord Limousin** se situe au nord-est de la Dordogne, à cheval sur deux régions naturelles : le Périgord Vert et le Limousin. Elle fait partie intégrante de l'arrondissement de Nontron et du Pays Périgord Vert qui couvre les 2/3 de ce territoire rural.

Composition territoriale :

- 22 communes
- Superficie : 505 km²
- Densité moyenne : 28 hab./km² (contre 46 hab./km² en Dordogne)
- Population totale : 14 078 habitants (au 1er janvier 2022)

- 3 gares (Négrondes, Thiviers, La Coquille)

- territoire traverse par la RN 21
AR Prefecture

Nos particularités
024-312400750-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Le territoire offre des paysages contrastés du Nord au Sud : *plateaux cultivés, espaces boisés, reliefs tourmentés...* dans un cadre préservé propice à la pratique sportive, aux activités de plein air et à une vie quotidienne connectée à la nature.

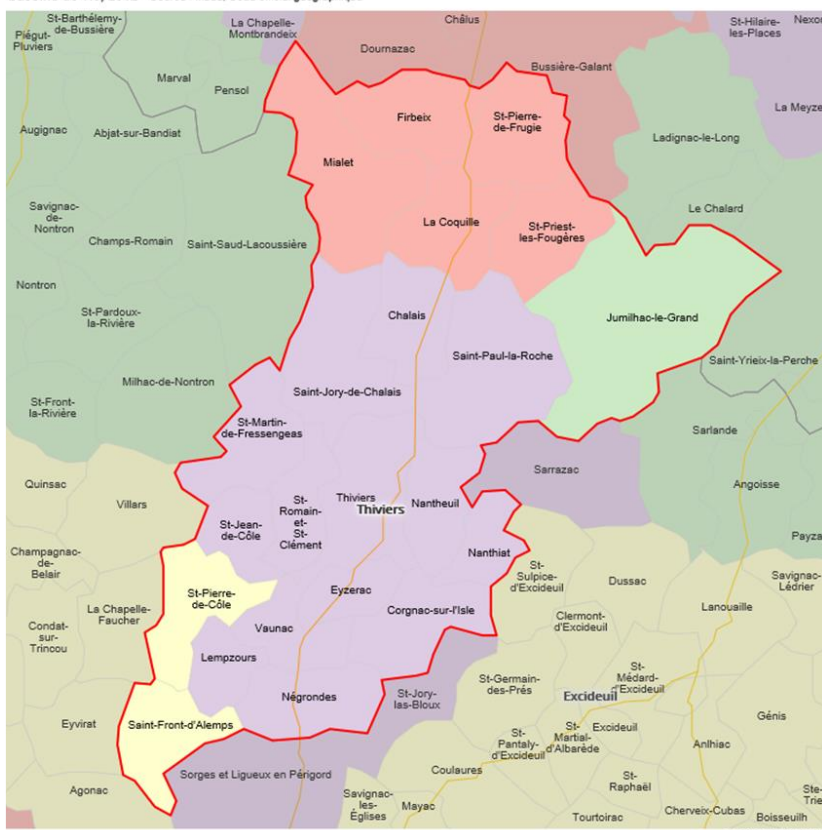
Territoire engagé dans une démarche environnementale

- Territoire en partie situé dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin- Thiviers : Ville porte <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>
- Lancement du **Plan Climat Air Energie Territorial**
- Prise de compétence de la **GEMAPI**
- Territoire engagé dans la **charte zéro phyto**
- Première collectivité territoriale de France à s'engager dans **une démarche collective de collecte des déchets agricoles**
- Volonté de développer **la mobilité électrique**

Territoire engagé dans la qualité de vie de ses habitants

- Une **politique de qualité de maintien à domicile** grâce à de nombreux services
- Une politique très dynamique en faveur de la **jeunesse**
- Un territoire dynamique avec des nombreuses **activités culturelles** et **touristiques** en faveur des familles du territoire
- **Une politique de développement économique très forte** pour maintenir un tissu économique dynamique et inciter de nouvelles entreprises à s'installer dans le territoire
- Un travail au quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé

bassins de vie, 2012 - Source : Insee, Code officiel géographique



Les bassins de vie :

Le territoire de la Communauté de Communes est divisé en 4 bassins de vie, le principal autour de la commune de Thiviers, ceux de Châlus (en rouge), de Saint Yrieix-la-Perche (en vert), de Brantome (en jaune). Les agglomérations de Périgueux et Limoges sont également 2 pôles d'attractivité importants.

2 – 2 : Présentation démographique et dynamique des populations :

AR Prefecture			
Indicateur	CC Périgord-Limousin	Dordogne	
Population totale (2022)	14 078	416 325	
Densité (hab/km ²)	28	46	
Évolution population 2016-2022	-0,2%/an	+0,1%/an	
Taux d'activité 15-64 ans	73,2%	74,5%	
Solde naturel	- 1,1 % par an	-0,6 % par an	
Solde migratoire	+ 0,8 % par an	+ 0,7 % par an	
Indice de jeunesse	37	48	
Familles monoparentales	7,2%	8,6 %	
Foyers allocataires CAF	1 985	72 580	
Nombre assurés MSA	1 658	34 923	
Taux de bas revenus	42,5%	40,3%	

Analyse :

La CC Périgord-Limousin compte 14 078 habitants au 1er janvier 2022, soit 3,4% de la population de la Dordogne. Le territoire se caractérise par une très faible densité de population (28 hab/km² contre 46 au niveau départemental).

Dynamique démographique préoccupante : Entre 2016 et 2022, la population du territoire a diminué de 0,2% par an. Cette évolution négative s'explique par un solde naturel très déficitaire (- 1,1% par an) que ne parvient pas à compenser le solde migratoire positif (+0,8% par an). Le territoire perd des habitants malgré un solde migratoire positif, en raison d'un déficit naturel important lié au vieillissement.

Structure par âge et par population

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Tranche d'âge	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Moins de 18 ans	16,9%	18,9%
18-24 ans	5,3%	5,9%
25-39 ans	12,0%	13,6%
40-64 ans	35%	34,9%
65 ans et plus	34%	34,1%

Le territoire présente une structure démographique révélatrice d'un vieillissement marqué

AR Prefecture
Indice de jeunesse critique : Avec seulement 37 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus (contre 48 pour le département), le territoire fait face à un vieillissement particulièrement accentué.

Population par grandes tranches d'âges CCPL son évolution entre 2011 et 2022

	2011	2016	2022
0 à 14 ans	12,9	12,6	11,5
15 à 29 ans	12,0	11,3	11,0
30 à 44 ans	15,1	13,6	13,5
45 à 59 ans	22,3	22,1	21,2
60 à 74 ans	21,1	23,4	26,5
75 ans ou +	16,7	17,0	16,5

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Le territoire est marqué par un vieillissement structurel prononcé :

- 34,1% de la population a plus de 65 ans (contre 30,1% en Dordogne)
- Les 40-64 ans représentent 35% de la population
- Seulement 17% de la population est mineure

Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016	2016 à 2022
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,4	-0,8	-0,5	-0,6	0,1	-0,2	-0,5	-0,2

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	AR Prefecture		1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016	2016 à 2022
	1968 à 1975	1975 à 1982						
due au solde naturel en %	-0,5	-0,7	-0,7	-0,7	-0,9	-0,9	-0,9	-1,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	0,1	-0,1	0,2	0,2	1,0	0,7	0,4	0,8
Taux de natalité (‰)	10,1	8,6	8,6	7,9	7,5	7,2	6,2	5,9
Taux de mortalité (‰)	15,0	15,6	15,3	15,4	16,0	15,9	15,2	16,5

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.
- Sources : Insee, RP1968 au RP1999 dénombrements, RP2011 au RP2022 exploitations principales - État civil

On constate un solde naturel négatif ce qui caractérise une population vieillissante.

Le solde des entrées et sorties reste néanmoins positif. Le territoire reste attractif et accueil de nouveaux habitants.

Population /communes

Variation pop. (2015-2020)

-1,84 -1,08 -0,32 0,44



La croissance démographique de la Communauté de Communes est en légère baisse
La variation annuelle moyenne est elle aussi négative avec - 0.4 %, il en est de même pour celle du département.
Au niveau communal, on peut noter que celles de la commune de Firbeix et de Saint-Pierre-de-Frugie sont les plus élevées 1.2%

Situation familiale des ménages (2022) :

Type de ménage	CC Périgord Limousin	Dordogne
Personnes seules	38,4%	35,8%
Couples sans enfant	32,7%	32,7%
Couples avec enfant(s)	17,5%	18,0%
Familles monoparentales	7,2%	8,7%
Autres ménages sans famille	4,2%	4,8%

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

La catégorie : « autres ménages sans famille » représentent les ménages sans liens familiaux légaux : colocations, cohabitations entre amis ou connaissance

Composition des familles sur la Communauté des communes :

FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	4 420	100,0	4 374	100,0	4 284	100,0
Couples avec enfant(s)	1 471	33,3	1 307	29,9	1 233	28,8
Familles monoparentales	440	10,0	554	12,7	519	12,1
Hommes seuls avec enfant(s)	97	2,2	137	3,1	124	2,9
Femmes seules avec enfant(s)	343	7,8	417	9,5	395	9,2
Couples sans enfant	2 510	56,8	2 514	57,5	2 532	59,1

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025

Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

FAM T3bis - Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

Couples avec enfant(s)	2022	%
Ensemble	1 233	100,0
Famille traditionnelle	1 066	86,5

FAM T3bis - Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

AR Prefecture		2022	%
Couples avec enfant(s)			
Reçu le 17/03/2026			
Famille recomposée		166	13,5

- Sources : Insee, RP2022, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

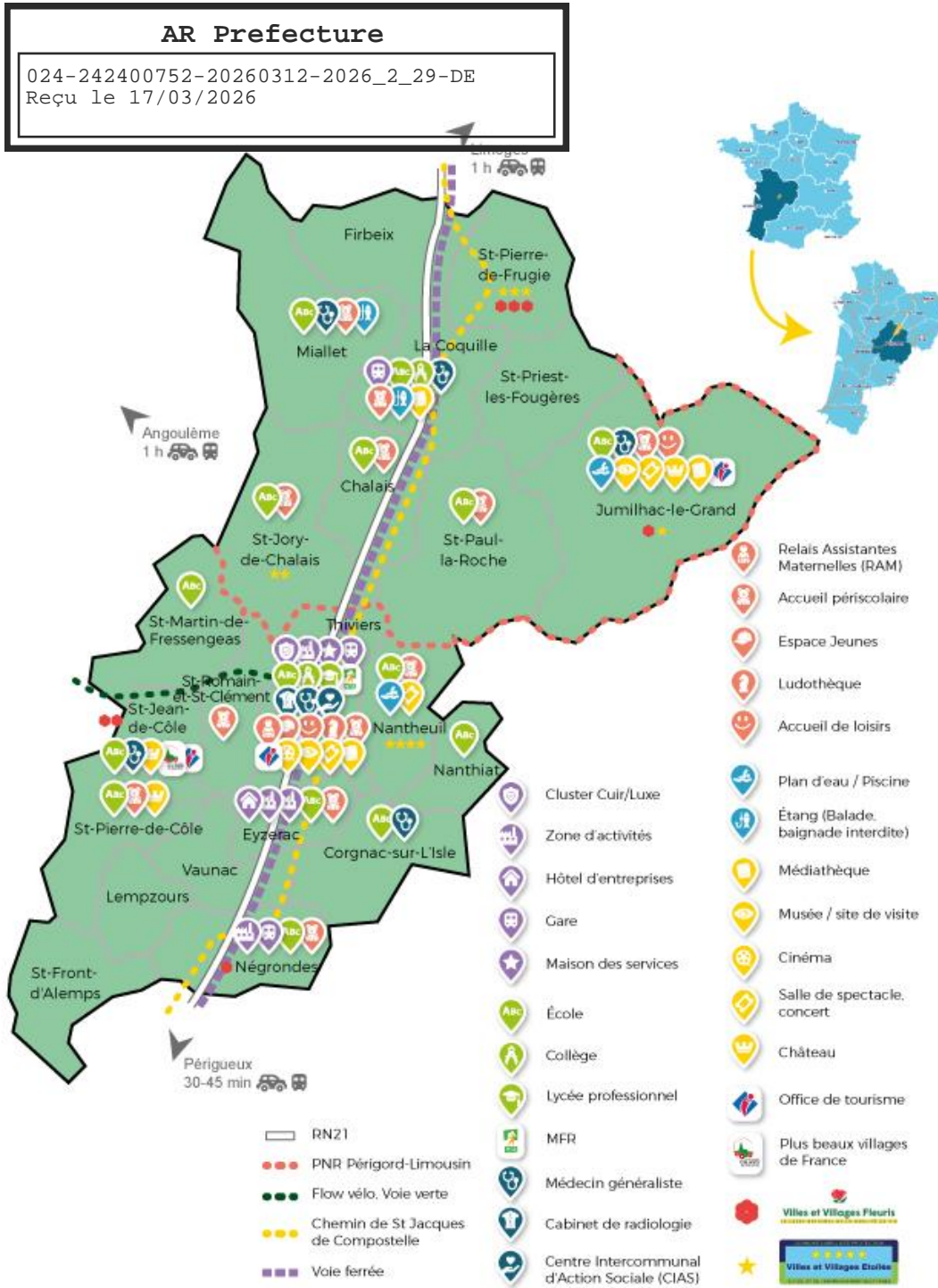
Nombre d'enfants	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	4 420	100,0	4 374	100,0	4 284	100,0
Aucun enfant	2 813	63,6	2 835	64,8	2 908	67,9
1 enfant	801	18,1	788	18,0	687	16,0
2 enfants	606	13,7	573	13,1	542	12,7
3 enfants	161	3,6	134	3,1	102	2,4
4 enfants ou plus	40	0,9	44	1,0	44	1,0

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025

La communauté de communes connaît une baisse démographique et un vieillissement de la population marqué. Ce constat était le même sur le précédent PEDT. Cependant nous pouvons noter des disparités entre les communes. Celles dont les bassins de vie sont tournés vers de plus grandes agglomérations voient leur population augmenter, les services de proximité étant plus accessibles.

La Communauté de communes Perigord limousin connaît une baisse démographique légère accompagnée d'un vieillissement de la population, entraînant une augmentation des petits ménages et une diminution de la taille moyenne des foyers. Les familles monoparentales sont en augmentation depuis 2011. On peut noter également l'arrivée de nouveaux habitants marquant une certaine attractivité du territoire.

2-4 : État des lieux des structures et équipements du territoire



Nombre d'établissements scolaires et de bibliothèques en 2024

Établissements scolaires ou culturels	Nombre
École	18
Collège	2
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	0
Lycée d'enseignement professionnel ou agricole	2
Bibliothèque	15

• Source : Insee, base permanente des équipements (BPE 2024) en géographie au 01/01/2025.

Structures Enfance jeunesse : accueil, écoles, collèges, Lycées, MFR



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE

Recu le 17/03/2026

Indépendamment du secteur de Thiviers, il existe 8 Regroupements Pédagogiques Inter-communales (RPI) :

RPI Miallet / Firbeix/ St Jory de Chalais / Chalais :

2 écoles élémentaires (Miallet, Chalais), 1 école maternelle St Jory de Chalais (2023 : 85 élèves)
3 accueils périscolaires (St Jory de Chalais / Chalais/ Miallet)
1 MECS (Maison de l'Enfance à caractère sociale) à St Jory de Chalais
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL, entre les écoles

RPI St Priest les Fougères / St Pierre de Frugie / La Coquille :

1 École primaire (La Coquille), 1 école maternelle et une école alternative (St Pierre de Frugie) (2023 : 127 élèves)
1 accueil de loisirs et 1 Accueil périscolaire (La Coquille)
1 collège (2023 : 141 élèves)
1 espace jeunes
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL.

RPI Jumilhac / st Paul la roche :

1 École primaire (Jumilhac), 1 école maternelle (St Paul la roche) (2023 : 107 élèves)
2 accueils périscolaires (Jumilhac / st Paul la roche)
1 accueils de loisirs extrascolaires et TAMM (Temps d'Activités du Mercredi Matin / Plan mercredi) sur Jumilhac
1 MECS Jumilhac
Transports scolaires dont la compétence est gérée par la CCPL (circuits et navette interne)
Navette entre les deux accueils de loisirs Jumilhac / La Coquille

RPI St Martin de Fressengeas/ St jean de Côte/ St Romain St Clément

1 école élémentaire (St martin) 1 école maternelle (St Jean de Côte) (2023 : 78 élèves)
1 accueil périscolaire (St Romain St clément)
Transport scolaire géré par la commune : SIVS

RPI Nantheuil/Nanthiat :

1 école élémentaire (Nanthiat : CE2, CM1, CM2), 1 école élémentaire (Nantheuil : maternelle + CP / CE1) (2023 : 66 élèves)
Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers
1 accueil périscolaire (Nantheuil)

RPI Eyzerac / Cognac sur l'Isle / St Jory Las Bloux (hors CCPL) / St Germain des Près (hors CCPL) :

1 école maternelle + CP/CE1 à Cognac sur l'Isle
1 école élémentaire à St Germain des Près : CE2/CM1
1 école élémentaire à Eyzerac : CM2
(2023 : 97 élèves)
Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers (circuit + navette)

1 accueil périscolaire à Ezyerac (navette entre les écoles)

RPI Négrondes / Vaunac :

École élémentaire à Négrondes (2023 : 60 élèves)

Transport scolaire géré par un syndicat de la commune de Négrondes ;

1 accueil périscolaire à Négrondes

RPI Saint Pierre de Côte/ Lempzours / St Front d'Alemps / La Chapelle Faucher (hors CCPL) :

1 école maternelle + CP/CE1 à La Chapelle Faucher

1 école élémentaire (CE2/CM1/CM2) à St Pierre de Côte

(2023 : 34 élèves)

1 accueil périscolaire à St Pierre de Côte

Transport scolaire géré par un syndicat de la commune de st Pierre de Côte ;

Thiviers :

1 école maternelle (2023 : 55 élèves)

1 école élémentaire (2023 : 119 élèves)

1 accueil périscolaire (site élémentaire)

1 accueil de loisirs (site maternelle) TAMM/ Plan mercredi

1 ludothèque

1 RPE (Relais Petite Enfance)

1 LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

1 collège (2023 : 330 élèves)

1 Lycée professionnel (filiale cuir et bois) (2023 : 255 élèves)

1 MFR (2023 : 356 élèves)

1 Misson locale

Transport scolaire géré par le SMOSS de Thiviers (Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation scolaire)

En 2023 :

828 enfants sont scolarisés en maternelle et élémentaire des écoles ou des RPI dans la quasi-totalité des communes. **En 2025** ,786 enfants scolarisés

471 collégiens

250 Lycéens Professionnel (pas de Lycée général sur le territoire)

356 Apprenants (MFR)

3 - Organisation des services enfance jeunesse et familles selon les compétences de la Communauté de Communes

Compétence optionnelle de la collectivité :

Politique Enfance/ Jeunesse

Mise en œuvre d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : Accueils périscolaires – Temps d'Activités Périscolaires – Accueils collectifs de mineurs – Lieu d'accueil Parents enfants – Relais Petite Enfance (RPE ex.RAM), Ludothèque et micro-crèche.

3.1 : La petite enfance

Démographie de la petite enfance

- Naissances

Tendance préoccupante : 83 naissances enregistrées en 2022, soit une forte diminution de 3,7% par an entre 2016 et 2022 (contre -0,8% par an au niveau départemental).

- Enfants de moins de 3 ans

Indicateur	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Nombre d'enfants de moins de 3 ans (2022)	258	9 154
Évolution 2016-2022	-2,3%/an	-1,5%/an
Enfants de moins de 3 ans en foyer CAF (2024)	210	7 445
Taux de couverture CAF	81,4%	85,7%
Évolution 2019-2024	-1,4%/an	-1,6%/an

- Source : Insee, base permanente des équipements (BPE 2024) en géographie au 01/01/2025.

Profil des familles avec enfants de moins de 3 ans

Parmi les familles allocataires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans :

- 17,9% sont des familles monoparentales (contre 18,1% en Dordogne)
- 23,1% sont des familles nombreuses avec au moins 3 enfants (contre 21,1% en Dordogne)
- 64,1% sont des familles où un ou deux parents sont en emploi (contre 58,9% en Dordogne)
- Chez les couples avec enfant de moins de 3 ans, 65,6% ont les deux parents en emploi (contre 62,5% en Dordogne)

Taux de couverture et offre d'accueil

Offre d'accueil insuffisante : Fin 2022, avec 121 places en accueil formel, le taux de couverture global est de 45,7%, soit nettement en-dessous de la moyenne départementale (57%).

AR Prefecture
024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Type d'accueil	Nombre de places	Part
Assistantes maternelles	103	84,9%
Préscolarisation (2-3 ans)	15	12,4%
EAJE - ensemble	3	2,5%
Garde à domicile	0	0,0%
TOTAL accueil formel	121	100%

Répartition de l'offre :

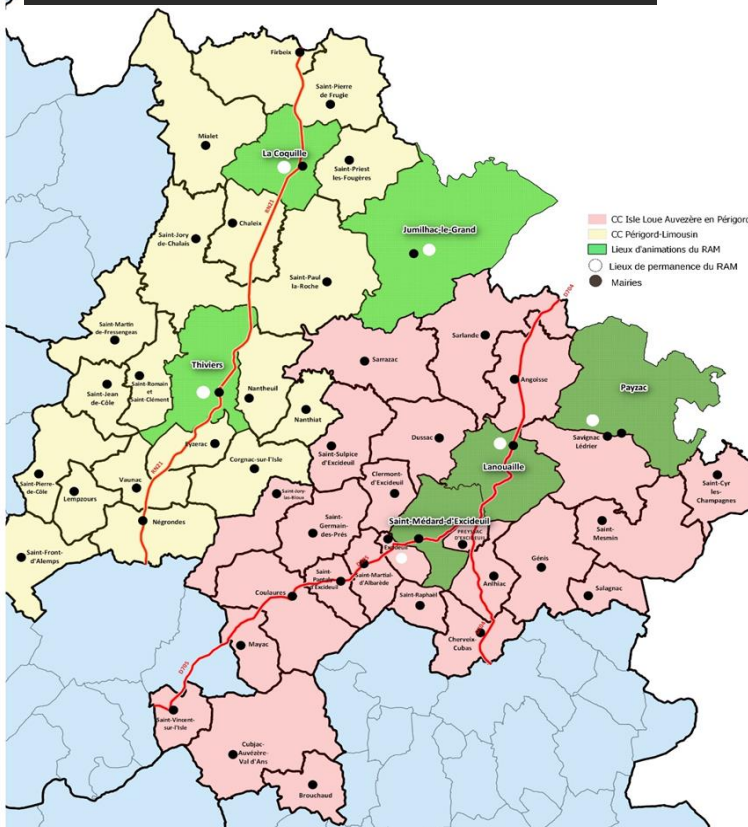
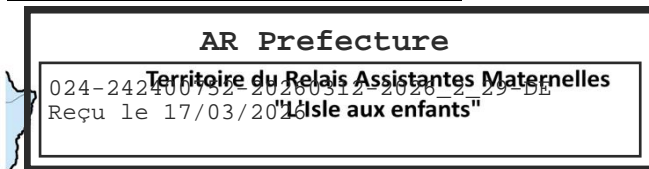
- Dépendance forte aux assistantes maternelles (85% des places)
- Préscolarisation complémentaire (12,4%)
- Offre collective très limitée

Assistantes maternelles

Indicateur assistantes maternelles	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Nombre d'assistantes maternelles actives (déc. 2024)	31	966
Nombre d'assistantes maternelles actives (déc. 2023)	37	1 102
Évolution 2019-2024	-2,4%/an	-2,8%/an
Taux de couverture assistantes maternelles	83,8%	87,7%
Assistantes maternelles de 55 ans et plus	22,6%	31,6%

Tendance préoccupante : Le nombre d'assistantes maternelles diminue de 2,4% par an, traduisant une tension sur cette modalité d'accueil qui représente pourtant 85% de l'offre

Le Relais Petite Enfance / RPE



Ce service fonctionne sur 2 Communautés de Communes, la Communauté de Communes Périgord Limousin (CCPL) et la Communauté de Communes Ile Loue Auvézère en Périgord (CCILAP).

La CCPL en est le gestionnaire

Le RPE est lieu de ressource, d'échanges et de dialogue

Les sites d'animation :

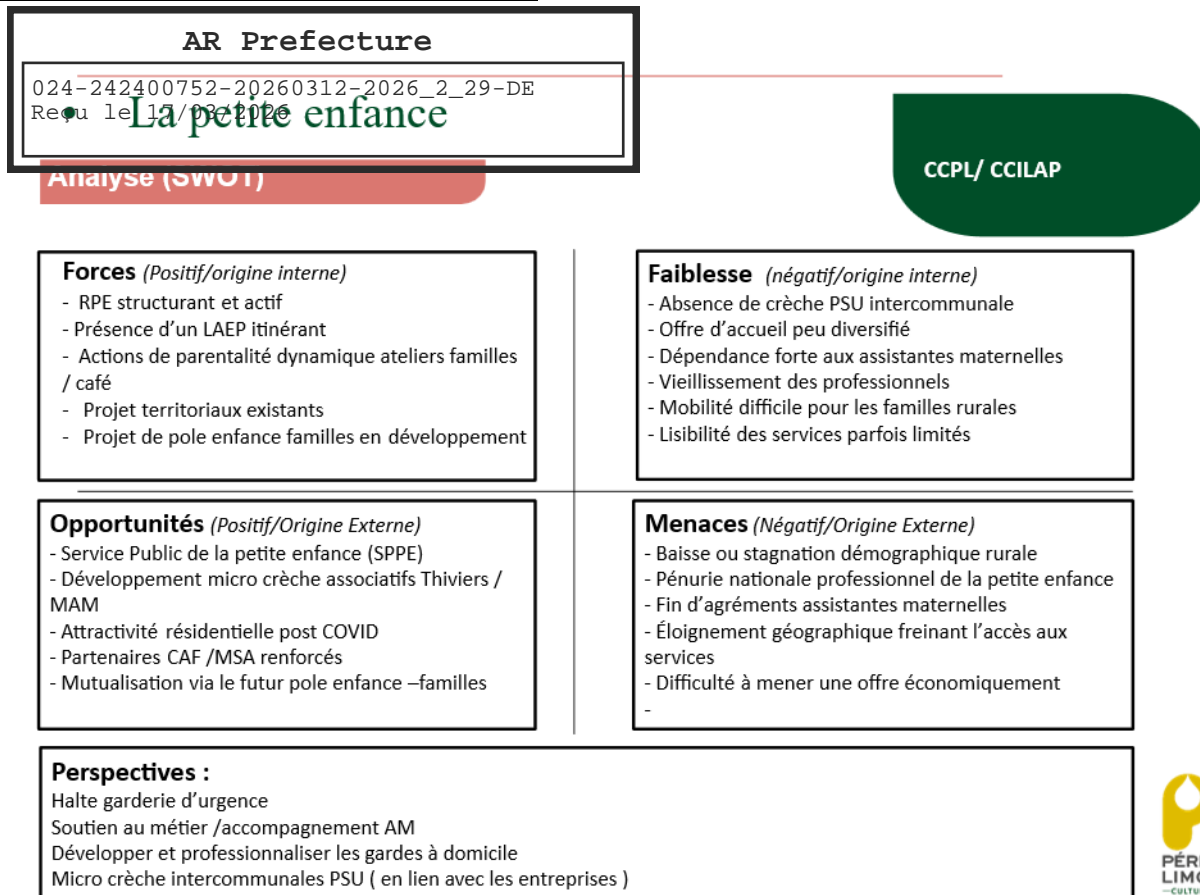
L'organisation du relais se présente :

4 matinées regroupant les temps d'animations sur différents sites

Les après-midis sont consacrés aux rendez-vous (permanences) avec les parents pour toutes questions administratives

- SAINT MEDARD D'EXCIDEUIL (vendredi matin)
- LANOUAILLE (lundi matin en alternance avec Payzac)
- LA COQUILLE (jeudi matin)
- THIVIERS (mardi matin)
- JUMILHAC : un jeudi matin par mois (bébé lecteur)
- THIVIERS : bureau administratif de la responsable du RAM

Analyse thématique : Petite Enfance



3 -2 : La parentalité : l'Espace familles

Dans la continuité des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) mis en place, la Communauté de communes développe un service spécifique sur l'accompagnement et le soutien des parents dans leur rôle de parents : l'ESPACE FAMILLES

En milieu rural, les familles peuvent rencontrer des difficultés liées à l'isolement, au manque de structures d'accompagnement et à l'accès limité aux ressources éducatives. Ce constat a été repéré lors des temps de diagnostics partagés en 2022 d'où en a découlé l'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG 2023-2026) en partenariat avec la Caf.

De plus, suite au projet « Grandir ensemble » développé par "l'Espace familles" de la CCPL depuis 2024, nous constatons la présence d'une parentalité qui s'exerce aujourd'hui dans un contexte social marqué par une forte pression.

C'est-à-dire un rythme de travail intense, injonctions éducatives multiples, surcharge numérique , (précarités sociales et économiques, sentiment d'isolement des parents. Ainsi que l'arrivée de nouvelles familles qui sont, parfois isolées car pas de famille proche pour aider ou faire un relais

auprès des enfants. Un isolement aussi due au problème de mobilité vécu sur le territoire, ainsi que la barrière de la langue pour les familles de nationalités étrangères.

AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE

Reçu le 17/03/2026

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Organisation :

Gestionnaire : la communauté de Communes Périgord limousin

Partenaires : UT de Nontron, PMI, CD24, CAF et MSA

Un accueil le vendredi matin de 9h30 à 12h dans les locaux du RPE ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents pour participer à des temps de jeux et d'échanges

Fonctionnement :

Des professionnels (Salariés du service enfance jeunesse de la CCPL et travailleurs médico- sociaux mis à disposition par le Conseil départemental,) formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles : 2 personnes par roulement

Objectifs :

- Espace accueillant de manière libre, gratuit et sans inscription des jeunes enfants âgés de moins de 3 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent
- Lieu de rencontre et d'échange et de jeux libres : premier lieu de socialisation
- Les professionnels présents ont une fonction « d'accueillant » visant à favoriser et conforter la relation entre l'enfant et son parent ou référent
- Des temps de supervision sont animés par un psychologue extérieur au service afin de permettre aux accueillants de travailler sur la qualité de leur posture au sein du lieu d'accueil

Différents lieux ont été expérimentés sur le territoire afin de mettre en place un LAEP itinérant

Le Bureau Info Familles itinérant : BIF

Grace au bus aménagé itinérant sur le territoire, la Référente Familles peut proposer des temps aux familles afin d'y apporter les informations nécessaires mais aussi être force de propositions au travers différentes actions.

Des cafés familles, des ateliers parents-enfants sont proposés en itinérance sur les différentes communes. Les réponses d'appels à projets au travers du Fond National Parentalité et de Grandir en Milieu Rural (MSA) permettent un appui nécessaire dans la mise en place de nos actions et un soutien dans la démarche de « l'Aller-vers » qui en adéquation avec notre territoire (rurale, isolé, nombreuses familles en situation de précarité)

Une ludothèque

La ludothèque possède une salle d'environ 60 m2, mise à disposition par la mairie de Thiviers. Un local de stockage de 15m2 qui permet de ranger les jeux traditionnels et surdimensionnés.

Nous avons aussi à disposition une salle supplémentaire pour les animations spécifiques (soirées jeux, ateliers parent-enfants, accueil de groupes.) pour les week-ends et les vacances scolaires.

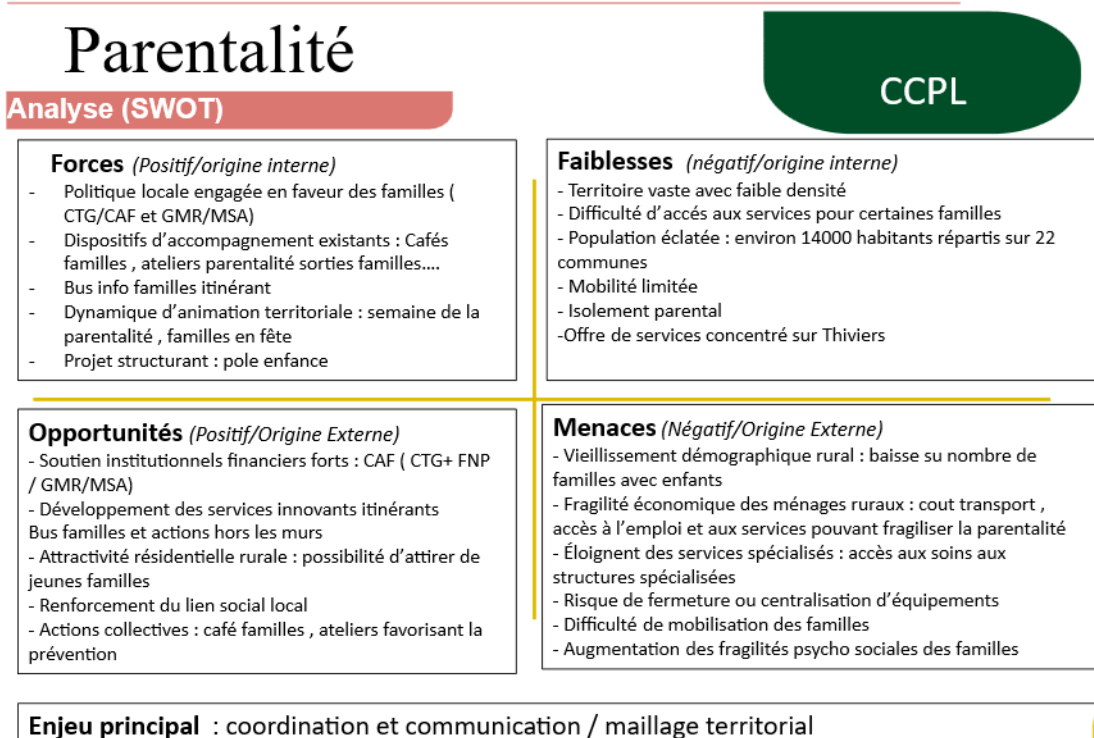
Missions

- Prêt de jeux
- Accueil du tout public sur les horaires précisés ci-dessus.

024-242400753-20260313-2026-2-29-DE
 Reçu le 17/03/2026
 AR Prefecture
 Accueil des 2 ACM de la communauté des communes

- La ludothèque se déplace sur les accueils périscolaires du territoire (Eyzerac, St Jean de Côte et St Pierre de Côte, Nantheuil)
- Intervention au collège de Thiviers le mardi et au collège de La Coquille le vendredi sur le temps méridien, avec l'animatrice de l'espace jeunes.
- Intervention dans les classes maternelles de Thiviers et St Jean de Côte ainsi qu'à l'école alternative de St Pierre de Frugie
- Prêts de malles de jeu et de grands jeux pour l'ensemble des accueils de loisirs et périscolaires du territoire.
- Soirées jeux, le vendredi soir
- Ateliers parents/enfants le samedi après-midi.
- Organisations et participations à des évènements spécifiques à la ludothèque :
 - Animations jeux à l'office du tourisme
 - Animations jeux surdimensionnés en juillet et Août au Parc Naturel Périgord Limousin de La Coquille
 - Sorties familles en partenariat avec le parc Naturel Périgord Limousin

Analyse thématique : Parentalité



3 -3 : Enfance (les 3-10 ans)

AR Prefecture

Pour rappel

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE

Reçu le 17/03/2026

Scolarisation selon l'âge en 2022

Âge	Population scolarisée	Ensemble
De 2 à 5 ans	287	389
De 6 à 10 ans	545	575
De 11 à 14 ans	476	495
De 15 à 17 ans	382	403
De 18 à 24 ans	221	647
De 25 à 29 ans	18	495
30 ans ou plus	72	10 918

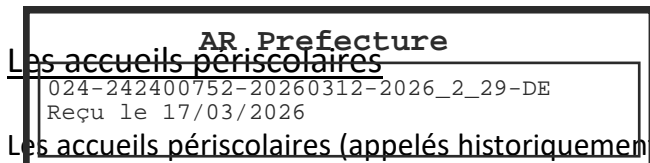
- Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

	2011	2016	2022
De 2 à 5 ans	79,2	78,7	73,8
De 6 à 10 ans	98,8	96,9	94,6
De 11 à 14 ans	99,8	98,8	96,1
De 15 à 17 ans	94,9	94,3	94,7
De 18 à 24 ans	42,4	36,2	34,1
De 25 à 29 ans	1,7	4,1	3,6
30 ans ou plus	0,4	0,7	0,7

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

On note une baisse significative d'enfants et jeunes scolarisés de 2 à 14 ans, cependant une augmentation de la scolarisation des enfants de 15 à 17 ans dû à la présence de différents établissements comme la MFR ou en encore le lycée professionnel à Thiviers



Les accueils périscolaires (appelés historiquement : garderies) sont ouverts sur la globalité de 7h 30 à 8h50 et de 16 h 30 à 18h 30 le lundi - mardi - jeudi et vendredi, les parents ont la possibilité de demander des ouvertures le matin à partir de 7 h et le soir jusqu'à 19 h. Une demande par courrier ou mail est demandé avec un planning selon les besoins. Les accueils sont situés dans les locaux de chaque commune. Des conventions de mise à disposition des locaux sont établies en lien avec chaque commune et en concertation avec les enseignants.

Locaux mis à disposition :

- Thiviers Primaire : 2 salles dans l'enceinte de l'école primaire, le stade et le gymnase.
- Thiviers maternelle : Une salle dans l'enceinte de l'école maternelle
En septembre 2021, ce périscolaire a été mutualisé sur un seul site le temps des travaux à l'école maternelle pour l'accueil de loisirs.
- Négrondes : Une salle dédiée uniquement au périscolaire dans l'enceinte de l'école, le stade et la salle des fêtes
- Nantheuil : Un espace est dédié au périscolaire dans l'enceinte de l'école
- Nanthiat : Une salle est mise à disposition à côté de la mairie attenante à l'école
- Eyzerac : Une salle est mise à disposition attenante à l'école.
- St Romain St Clément : une salle et espace extérieur est dédié au périscolaire
- St Pierre de Côte : un espace spécifique au périscolaire dans l'enceinte de l'école.
- Miallet : Une ancienne salle de classe avec la possibilité d'utiliser la salle des fêtes à proximité
- La coquille : Salle de bibliothèque de l'école, Préau
- St Jory de Chalais : Une salle dans l'école, Salle des fêtes
- Chalais : Salle du conseil, Salle des fêtes, Aire de jeux, terrain de sport
- Jumilhac : Salle de classe disponible, Préau, Salle de Bibliothèque, Médiathèque, Stade, Terrain de tennis, Aire de jeux, Piscine
- St Paul la roche : Une salle de classe, salle des fêtes à proximité, aire de jeux, Préau.

Un projet pédagogique est établi sur l'ensemble du service périscolaire fixant les objectifs éducatifs. Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée au forfait matin et/ou soir. Une adhésion est demandée à l'année. Un dossier d'inscription est demandé en début d'année scolaire regroupant fiche sanitaire et pièces administratives de chaque famille.

Les mercredis

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités

Cf ; FICHE BILAN « Plan Mercredi » en annexe

AR Prefecture
Les temps d'activités du mercredi matin (TAMM)
024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Ces temps sont proposés les mercredis matin des semaines scolaires de 7 h ou 7h30 selon les sites à 12 h15.

Les temps sont répartis ainsi :

- Un accueil des enfants est prévu à partir de 7 h jusqu'à 9 h sur les sites.
- Une collation est prévue de 9 h à 9h 15.
- Les activités commencent à 9h15 jusqu'à 12 h.
-

Sur les 2 sites Thiviers et Jumilhac, des groupes sont faits selon l'âge des enfants et un intervenant est présent. L'intervenant est accompagné d'animateurs permettant de faire tourner les groupes. Des activités différentes sont proposées, soit en lien avec l'intervenant, soit en libre choix avec l'animateur. Cela laisse la possibilité aux enfants de choisir leurs activités selon leurs envies et leur rythme.

Un planning des activités proposées est distribué par mail aux familles afin de permettre les inscriptions des enfants. Ces plannings sont faits sur chaque période, avant chaque vacances scolaires.

Modalités de participation :

La participation aux TAMM n'est pas obligatoire. L'inscription des enfants suppose l'engagement des familles pour une fréquentation régulière sur l'ensemble de l'année scolaire. L'inscription doit se faire par période.

Tarifcation :

Le tarif des accueils de loisirs s'applique avec des tarifs à la matinée avec ou sans repas ou à la journée entière.

Informations aux familles

Les plannings sont mis en ligne sur le site internet, distribués par mail directement aux parents et disponibles dans les mairies, les accueils de loisirs et le siège de la Communauté de Communes. Un portail famille a été créé en 2025.

Plan mercredi :

Le label plan mercredi permet une valorisation de l'offre éducative du mercredi qui répond à la charte qualité « plan mercredi ».

Il crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Pour les collectivités, ce label permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité. Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels

Le plan du mercredi vise à renforcer la dimension éducative des accueils de loisirs. Il s'articule autour de 4 axes :

- 024-242400752-20260312-2026-2-29-DE
Reçu le 17/03/2026
- AR Prefecture
- Une ambition de continuité éducative
 - Un engagement pour un accueil éducatif
 - Une diversification des projets éducatifs
 - Une nouvelle approche des activités éducatives

Activités : Objectifs et moyens

Une diversité d'activités a été mise en place afin de permettre à chaque enfant de pouvoir découvrir des loisirs différents tant sportifs que culturels et artistiques

Les activités sportives : le football, le handball, la danse, le basket. Tous ces sports ont été choisis par les enfants. Sur les temps du mercredi matin, les enfants peuvent découvrir à leur rythme différentes activités sportives car les familles ne peuvent pas toujours offrir ces temps par manque de moyens ou de temps. La collectivité s'inscrit bien dans une complémentarité éducative.

Les activités artistiques et culturelles : La musique percussions, le théâtre, l'expression corporelle permettent à chaque enfant de développer l'approche créative, l'épanouissement personnel. L'activité théâtre permet aussi aux enfants de se développer personnellement, de s'extérioriser et sortir de ses limites.

Une action en lien avec l'agence du sport est proposée : l'aisance aquatique permettant aux enfants des deux secteurs, Thiviers et Jumilhac de se familiariser avec les activités aquatiques et de vaincre la peur de l'eau, Ces activités sont proposées aux enfants de 4 à 6 ans et sont financés par le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports.

Pendant les temps du mercredi matin, les intervenants travaillent en lien avec les animateurs, des groupes sont formés et tournent sur la matinée. Les animateurs proposent des activités en lien direct avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

De part toutes ces activités proposées sur les différents temps et notamment ceux du mercredi matin, la collectivité s'inscrit bien dans une complémentarité éducative donnant l'accessibilité à tous.

La diversité des activités répond bien aux intentions éducatives et est lien direct avec le projet pédagogique des accueils de loisirs. Sur certains sites, des projets en lien direct avec ceux des écoles sont proposés.

Ces temps respectent bien le rythme de l'enfant en proposant des activités adaptées aux enfants de moins de 6 ans. Une intervenante spécifique pour cette tranche d'âge est positionnée sur les temps du mercredi matin.

Ces activités sont proposées aux enfants selon leurs envies, fatigue et rythme.

Les mercredis après-midi :

L'accueil se fait sur 2 sites :

- Thiviers : l'accueil est ouvert de 7h15 à 19h

Les enfants sont présents dès le matin.

Un service repas est assuré par la commune de Thiviers.

AR Prefecture

024-242400758-20260812-2026-2-29-DF
Reçu le 17/03/2026

Jumilhac le grand : L'accueil est ouvert de 7h30 à 19h

Les enfants sont présents dès le matin

Un service repas est assuré par la commune de Jumilhac.

Un accueil est présent à La Coquille de 7h30 à 8h45 et de 17h30 à 19h Une navette est prévue entre La coquille et Jumilhac

Locaux à disposition

- Thiviers : une partie des locaux de l'école maternelle (convention) et de l'école primaire
- Jumilhac : la bibliothèque des salles disponibles dans l'enceinte de l'école, salle de sieste dans la partie maternelle (convention location non payante)

L'extrascolaire, les petites et grandes vacances

Les activités sont programmées pendant les petites et grandes vacances

L'accueil se fait sur 2 sites :

Nous faisons appel au vacances apprenantes afin de proposer des séjours éducatifs et accessibles aux enfants. Ce dispositif permet de réduire les inégalités éducatives et favorise la confiance et l'autonomie.

Organisation des sites :

Thiviers : de 7h30 à 18h30 le repas se prend sur place, site de l'école maternelle

- Capacité : 72 enfants
- Locaux :
- 1 salle d'activité (7-8 ans)
- 1 bureau
- 1 salle de sieste
- 1 salle d'activité (¾ ans)
- 1 salle de motricité partagée avec l'école
- 1 salle d'activité (5/6 ans) mise à disposition par l'école (période COVID)
- 1 salle en sous-sol (9-10 ans)
- Espace sanitaires (-6 ans) mutualisé avec l'école
- Espace cuisine (tisanerie) et machine à laver/sèche-linge
- Espace de rangement : fournitures pédagogiques et salle de réunion
- toilettes pour les animateurs

Jumilhac le grand : de 7h30 à 18h30 le repas se prend sur place

- Capacité : 35 enfants
- Locaux :
- Dans la partie bibliothèque en rez de chaussée
- Deux salles d'accueil
- Sanitaires

- Accès réfectoire

Dans le bâtiment du milieu : salle des « tapis »

Dans la partie maternelle : une salle de sieste

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE

Reçu le 17/03/2026

- Un accueil est présent à La Coquille de 7h 30 à 8h45 et de 17h 30 à 18h30 Une navette est prévue entre La coquille et Jumilhac

Tarifs : Tarifs modulés selon le QF des parents

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les inscriptions se font par le portail famille ; Des réunions de présentation des activités et d'échanges sont prévus avec les familles au mois de juin et septembre

Une demande de pièces complémentaires est faite ainsi que les différentes autorisations.

Gestion administrative

Mode d'information aux familles :

L'information se fait par l'intermédiaire des mails de chaque parent ayant donné l'autorisation de diffusion, ou contact direct avec les parents des enfants inscrits, par notre site internet et les mairies et par le logiciel BL en masse. Toutes les informations (plannings....) se retrouvent sur le portail famille

Chaque animateur référent possède un téléphone portable et une adresse mail générale a été créée pour l'ensemble des animateurs.

Les plannings des activités pour chaque vacance sont diffusés 2 semaines avant les semaines scolaires. Une réservation est demandée au parent 48 h à l'avance

Personnels d'animation

Un organigramme a été mis en place afin de déterminer des référents/responsables de sites ainsi que deux responsables périscolaires par secteur.

Nous avons établi des conventions de mise à disposition du personnel communal avec certaines communes afin d'assurer les temps du périscolaire et des TAMM.

La mise en place de référents /responsables sur chaque site permet de pouvoir faire le lien entre les animateurs, les enseignants et les parents. Cela permet aussi de travailler ensemble et de pouvoir mettre en lien les activités proposées et les projets d'école.

Analyse thématique Enfance

AR Préfecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Enfance

Analyse (SWOT)

CCPL

Forces (Positif/origine interne)

- Compétence enfance structurée
- Harmonisation des services périscolaires et extrascolaires
- Mutualisation des moyens humains et matériels entre communes et CC
- Présences ALSH Thiviers et Jumilhac : mercredis et vacances
- Activités éducatives, sportives et culturelles (TAMM)
- PEDT cohérent
- Actions de soutien à la parentalité
- Relation de proximité entre professionnels enseignants et familles : réactivité
- Outils de communication : portail familles

Faiblesses (Négatif/origine interne)

- Dispersion géographique : temps de transport élevés
- Accès inégal aux ALSH selon la commune de résidence
- Offre de loisirs limitée comparé à un territoire urbain : dépendance aux initiatives locales, peu d'équipements spécialisés
- Mobilité familiale réduite
- Turnover saisonnier, difficulté de recrutement BAFA

Opportunités (Positif/Origine Externe)

- Arrivée de nouvelles familles : recherche de cadre de vie naturel
- Développement du futur pôle enfance
- Financements CAF /CTG - MSA/ GMR/
- Développement d'actions éducatives innovantes : Vacances apprenantes, aisance aquatique, Savoir Rouler à Vélo

Menaces (Négatif/Origine Externe)

- Baisse démographique rurale
- Fermeture de classes scolaires potentielles
- Contraintes budgétaires publiques : coût de fonctionnement des accueils
- Difficulté à maintenir des tarifs accessibles
- Inégalité sociales invisibles : isolement familial, précarité diffuse moins repérée, non recours aux dispositifs
- Isolement numérique

Socle éducatif solide

Enjeux : accessibilité, attractivité et pérennité



3 -4 : Un Espace jeunes

Un espace jeune est dédié aux jeunes entre 11 et 25 ans, il est situé à la salle St Jean à la Coquille

- ⇒ Une PS jeune, agrément délivré par le conseil d'administration de la Caf sur la base de la qualité du projet. Cet agrément est à renouveler fin 2026

Organisation :

- Sur l'accueil : ouverture pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires
- Sur les collèges de Thiviers et La Coquille : intervention sur le temps méridien une fois / semaine
- Une sortie / mois le vendredi soir : soirée à thème

Les objectifs

- Accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes sur le territoire

- Valoriser les jeunes dans leurs actions, les rendre acteurs, les faire participer aux actions du territoire
 - Accompagner et aider les jeunes dans leur mobilité
 - Favoriser leur participation au financement de leur projet (Vers un camp participatif)
 - Tendre vers un espace social en lien avec les jeunes et leurs parents
- Mise en place de café =parents permettant un temps d'échange d'écoute et pouvoir apporter des réponses et un accompagnement souvent apprécié dans un contexte social parfois très difficile
- Mettre en place une dynamique locale et tendre vers une politique jeunesse construite avec les jeunes
 - Définition et mise en place d'une Junior association JAVA

Démarche de travail :

- Diagnostic jeunesse du territoire
- Construire avec les jeunes
- Entreprendre/être à l'écoute des jeunes
- Apporter un soutien aux jeunes
- Au travers les différents partenaires, créer une dynamique avec les jeunes afin de les mobiliser
- Mobiliser les jeunes au travers de projets Co construit avec eux, lisibilité avec la junior association
-

Fonctionnement

- Accueil libre sur une base de cotisation annuelle

Période scolaire

Mercredi 13 h 30-18 h 30

⇒ Horaires modifiables en fonction des activités et des sorties organisées

⇒ La fréquentation des jeunes sur ces temps peut être discontinuée dans la limite des places disponibles et dans les horaires définis

Période de vacances : ouvert tous les jours (planning)

Une adhésion est obligatoire pour fréquenter l'Espace jeunes.

L'adhésion comprend :

- L'accueil libre les mercredis sur place (sans intervenant et sans sortie)
- Les journées d'accueil sur site sans intervenant pendant les vacances scolaires

Un travail en partenariat

- Participation aux rencontres départementales des professionnels de la jeunesse
- Rencontres régulières avec les acteurs de la jeunesse du territoire

Jeunesse

Analyse (SWOT)

CCPL

Forces (Positif/origine interne)

- Une compétence structurée CTG volonté communautaire de la jeunesse
- Actions et animations dédiées au public : Projets collectifs, offres importantes de propositions
- Accompagnement éducatif et prévention : travail partenarial et action autour de la citoyenneté
- Association Junior « JAVA »
- Création d'un pôle enfance jeunesse familles

Faiblesses (Négatif/origine interne)

- Baisse de cette population 14 % est mineure
- Peu d'espaces conçus spécifiquement pour les jeunes
- Difficulté à fidéliser les 14-17 ans
- Mobilité limitée : dépendance aux parents
- Difficulté d'engagement des adolescents : public difficile à mobiliser, participation irrégulière
- Pas de lycée général

Opportunités (Positif/Origine Externe)

- Développement du futur pôle jeunesse : attractivité
- Financements CAF et dispositifs : PS jeunes / GMR-MSA
- Atouts naturels du territoire : chantiers jeunes, actions écocitoyennes
- Développement du numérique éducatif : (vidéo sur le sexisme / harcèlement)
- MET forum de l'emploi tous les ans : orientations
- déploiement de dispositifs innovants : PIJ, PAEJ

Menaces (Négatif/Origine Externe)

- Isolement rural des jeunes : risque de décrochage, manque d'espace de socialisation
- Départ des jeunes vers les pôles urbains : études formations
- Augmentation des fragilités psychosociales : besoin d'accompagnement
- Contraintes budgétaires : coût élevé pour maintenir des actions jeunesse en milieu peu dense

Enjeux et perspectives:

- Passer d'une animation jeunesse à une véritable politique d'autonomie et d'engagement des jeunes : coordination renforcée au travers du TER avec les collèges et lycée professionnel
- Améliorer la mobilité des jeunes : navettes, projets itinérants dans les communes
- Renforcer la Prévention et le bien être des jeunes
- Faire de la jeunesse, un levier d'attractivité territoriale



3 - 5 : Les moyens

Les équipes : animateurs, responsables de sites et directeurs

Tous nos animateurs sont diplômés ayant BAFA, BAFD ou BPJEPS. Ils sont tous dans une dynamique de formation afin d'apporter une qualité éducative aux différents accueils.

Des réunions entre animateurs, directeurs et partenaires sont mises en place afin de proposer des solutions aux problèmes rencontrés ce qui nous permet d'avancer dans nos objectifs éducatifs. C'est dans la complémentarité de nos actions que nous avancerons ensemble vers un projet enrichissant.

Des temps d'échanges sont organisés avec chaque équipe sur les secteurs respectifs toutes les semaines

Des temps de réunions de service sont mis en place 2 fois / mois avec chaque responsable de structure

Les temps de commission, d'échange avec les élus sont organisés en Co construction avec les équipes

Des temps de formations spécifiques et d'analyse de la pratique du métier d'animateur sont co-organisés avec les directrices de structure
AR Prefecture
Tout est structuré et organisé afin que les équipes aient du temps nécessaire de préparation et de formation aux pratiques, cela reste un enjeu primordial de la collectivité

024-242400752-20260312-2026-2-29-DF
Reçu le 17/03/2026

Les locaux :

L'aménagement des locaux, l'organisation à l'entrée de chaque site font partis d'un accueil éducatif de qualité.

Dans chaque site, les locaux sont aménagés pour chaque tranche d'âge pour que chaque enfant puisse se sentir d'une part en sécurité et d'autre part puisse se développer, s'épanouir dans les meilleures conditions. Les locaux sont organisés de telle manière que l'enfant puisse avoir accès aux jeux, puisse circuler librement et puisse donc développer son autonomie.

À l'entrée des deux accueils principaux (Thiviers et Jumilhac), un organigramme est exposé avec les photos présentant les activités ainsi les parents peuvent avoir des repères et visualiser les activités, les sorties faites par leurs enfants et en discuter avec les animateurs présents.

Un animateur « référent » est présent le soir afin de donner là aussi des repères aux parents. Une relation de confiance peut ainsi se créer avec les parents.

Dans nos actions, nous donnons un sens à nos enjeux éducatifs en proposant d'une part aux familles, un vrai service de proximité, et d'autre part en donnant aux enfants l'accès à différents activités sportives, culturelles et artistiques.

Construction d'un nouveau pôle à Thiviers pour 2026

La communauté de communes a souhaité se doter d'un nouvel équipement regroupant l'ensemble des services petite enfance, enfance, jeunesse et familles à Thiviers à proximité des structures de jeux dans un parc arboré.

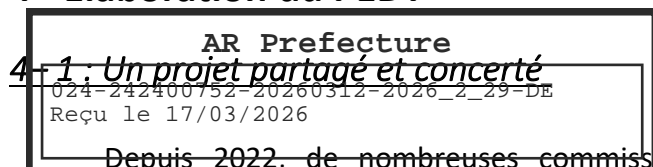
Ce pôle est un atout de plus dans la continuité éducative et la complémentarité des acteurs éducatifs, permettant ainsi l'élaboration de projets communs.

Il permettra d'offrir un accueil personnalisé aux familles avec le développement d'actions d'accompagnement, d'entraide, de « bien vivre ensemble » et de « qualité de vie ». Ce projet simplifie la vie des familles en accueillant tous les enfants de 3 à 17 ans.

La rénovation d'un bâtiment existant et la création de 2 autres à l'aide de matériaux biosourcés et selon une conception bioclimatique permettent de minimiser l'impact environnemental du projet tout en améliorant les conditions de travail et d'accueil en période de canicule.

Les constructions répondront au label BEPOS. Le pôle est situé dans un espace arboré accueillant les équipements sportifs du bourg centre et permet de se rendre facilement au plan d'eau de baignade de Nantheuil.

4 - Élaboration du PEDT



Depuis 2022, de nombreuses commissions Enfance Jeunesse et COPIL ont été faits permettant d'évaluer nos actions et d'améliorer nos projets. Élus, techniciens et équipes se sont retrouvés, bon nombre de fois autour de la table afin de structurer les idées et d'y apporter tout son sens

Des réunions de service petite-enfance, enfance, jeunesse et famille se sont organisées tous les mois afin de coconstruire nos actions et projets.

De part ces temps, de nombreuses idées autour de la parentalité, de la jeunesse ont vu le jour.

Des réunions entre équipes se sont organisées toutes les semaines afin de construire les projets pédagogiques découlant directement du projet éducatif. Des réunions de bilan se sont instaurés de façon permanente. Des référents périscolaires de la CCPL ont été invité sur des conseils d'école sur certains RPI et Collèges.

Enfin, des réunions régulières autour du projet de construction du pole enfance jeunesse familles ont été organisée afin d'impliquer les équipes autour du projet et de pouvoir échanger avec les élus et les architectes. Les équipes ont bâti tous ensemble ce projet

De part tous ces échanges, de nombreux projets ont vu le jour depuis 3 années garantissant les intentions éducatives du projet éducatif et allant dans le sens des objectifs posés.

De plus ces dernières années ont permis une structuration plus claire et efficace concernant le fonctionnement interne du service enfance jeunesse de la CCPL (*Cf ; livret de présentation du service*). Ainsi, pour ce renouvellement, une place privilégiée pourra être alloué sur l'alliance entre les différents acteurs éducatifs.

4-2 : Bilan et Evaluation du précédent PEDT

A) Bilan des actions : (Cf : Fiches Bilan en annexe)

Rappel des objectifs sur les intentions éducatives retenues :

Objectif 1 : Favoriser chez les enfants la curiosité, créativité, plaisir d'apprendre, l'épanouissement de chaque enfant

Objectif 2 : soutenir les familles dans leur rôle parental

Objectif 3 : la citoyenneté, le vivre ensemble, l'intergénérationnel

Objectif 4 : Ancrer le projet éducatif dans un projet territorial global

Objectif 5 : Inscrire le PEDT dans le développement durable du territoire (PCAET)

Objectif 1 : Favoriser chez les enfants la curiosité, créativité, plaisir d'apprendre, l'épanouissement de chaque enfant

- Action 1 : Définir un socle de valeurs éducatives communes

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité des réunions de régulation, mise en place de temps d'échange sur des analyses des pratiques avec une psychologue

Continuité de projets en commun avec les écoles

- Action 2 : Ancrer ces valeurs dans un processus de professionnalisation des agents su service enfance

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité des titularisations afin de garantir la stabilité des équipes / structuration direction et adjoint par secteur

- Action 3 : Favoriser l'accès à la culture : enrichissement culturel et artistique

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité dans le développement des actions culturelles avec le TER et donc les écoles et les partenaires culturels du territoire. Vers la création d'un COTEAC avec la DRAC (convention territoriale culturelle et artistique de territoire)

- Action 4 : Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et d'autres territoires

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité dans le partenariat local et dans le dispositif vacances apprenantes. Les activités des mercredis matin permettent de mettre en place des activités culturelles riches et permet aux enfants de découvrir leur territoire. Ce sont des temps dédiés à des thématiques précises en lien avec le projet pédagogique

L'organisation des camps et veillées restent un atout majeur pour notre service

Objectif 2 : soutenir les familles dans leur rôle parental

- Action 1 : Impliquer les parents dans le projet éducatif de territoire

AR Préfecture

024-447408752-20260313-2026-DE
Reçu le 17/03/2026

Suite et perspectives 2026/29 :
Continuité des actions / proposition de 2 temps de rencontre sous la forme de « forum des services » en juin et septembre afin de présenter les programmes d'animation et de préparer les inscriptions et réservations avec les familles. Améliorer la communication avec les familles

- Action 2 : Développer la concertation entre les acteurs

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité des actions

Pérennisation des manifestations telles « familles en fête » et semaine de la parentalité. Vers une construction partenariale autour de la parentalité : mis en réseau des acteurs sociaux et éducatifs

Objectif 3 : la citoyenneté, le vivre ensemble, l'intergénérationnel

- Action 1 : Les temps d'animation et d'accompagnement

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité de nos actions. Réflexion sur la PS jeunes à renouveler en 2026
Continuité des dispositifs ;

- Action 2 : L'intergénérationnel comme levier

Suite et perspectives 2026/29 :

Lors de temps d'échanges et réunions de concertation CTG, l'idée de construire des actions avec les retraités a été évoqué. Participation aux agenda sénior fait par le CIAS au travers la ludothèque

Mis en place de temps de jeux sur les différents communes (café intergénérationnels mensuels) Le CIAS a initié un PAL (Plan Alimentaire Locale) les jeunes vont participer à la mise en place d'ateliers de cuisine en lien avec les séniors

Objectif 4 : Ancrer le projet éducatif dans un projet territorial global

- Action 1 : Renforcer les liens entre les acteurs du périscolaire et des accueils de loisirs, de l'éducation nationale et les autres acteurs du territoire (culturels, sportifs, environnement ...)

Suite et perspectives 2026/29 :

Des actions en commun vont être mis en place entre ALSH et école comme la semaine sans écran.

AR Préfecture
024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Rendre essentiel le positionnement des responsables de sites périscolaires comme coordinateur et lien avec les écoles

- Action 2 : Amener les professionnels de l'enfance à devenir des ambassadeurs de leur territoire auprès des familles

Suite et perspectives 2026/29 :

Réunion de présentation du service aux nouveaux élus en avril 2026

Remontée d'information au niveau des conseils municipaux

Objectif 5 : Inscrire le PEDT dans le développement durable du territoire (PCAET)

- Action 1 : Sensibiliser les professionnels de l'enfance aux enjeux de la transition énergétique et écologique

Suite et perspectives 2026/29 :

Nous souhaitons mettre en place une référente transition écologique sur le service enfance jeunesse dans sa globalité

Développement d'une pédagogie active

- Action 2 : Évoluer vers une gestion environnementale des accueils de loisirs

Suite et perspectives 2026/29 :

Participation des équipes à la mise en route du projet : marché de mobiliers, aménagement des salles, formation à la technicité du bâtiment et à ses fonctionnalités : toilettes sèches, composteurs, jardin pédagogique, système de ventilation du bâtiment

- Action 3 : Mettre en place des projets transversaux sur le développement durable et le respect de l'environnement (inter-ALSH, ALSH-éducation nationale – associations)

Suite et perspectives 2026/29 :

Continuité des actions et mobilisation des équipes sur cette thématique

En annexe vous trouverez l'ensemble des FICHES ACTIONS avec les bilans et les perspectives.

C) *Constats suite au diagnostic et au bilan des actions*

AR Préfecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE

Dispositifs, constats et valeurs éducatives repérées

Le renouvellement du PEdT va dans la continuité du précédent avec des acteurs éducatifs de plus en plus partis prenants et coopérant pour une cohérence des actions et un projet de territoire qui fait sens à chacun.

Des dispositifs

Une articulation des différents dispositifs pour tendre vers une « communauté éducative » :

La signature d'un **Territoire éducatif Rural** en 2026 sur notre territoire va nous permettre d'avoir une vraie approche co construite entre tous les acteurs éducatifs et permettre une continuité éducative efficiente.

Cette approche s'attache à renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes à chaque étape de leur parcours. Cette convention est signée en partenariat avec l'ensemble des écoles du territoire, des 2 collèges et du lycée professionnel Poret d'Aquitaine de Thiviers

Les objectifs posés de ce TER sont :

- Favoriser une **orientation** choisie et ambitieuse de élèves, en renforçant leur accès à l'information et à la diversité des parcours possibles, notamment via les cordées de réussite
- Promouvoir la **santé et le bien être** des jeunes comme condition de réussite scolaire et personnelle, en recherchant en particulier l'appui de l'ARS et des organismes de sécurité sociale
- Renforcer **l'accès à l'éducation artistique et culturelle**, en lien avec les spécifiés du territoire

L'évaluation de notre « **Convention Territoriale Globale** » (CTG) permet également d'apporter des réflexions sur nos plans d'action sur des thématiques plus large comme l'accès aux droits, la mobilité, l'animation de la vie locale ou encore l'habitat-cadre de vie. La CTG renforcé par le dispositif de la MSA « **Grandir en Milieu Rural** » définit bien la stratégie territoriale globale, tandis que le PEDT en est la déclinaison éducative pour l'enfance et la jeunesse.

Tous ces dispositifs vont nous permettre de renforcer nos liens entre « acteurs éducatifs » et d'apporter des réponses, des actions concrètes sur notre territoire. Et ainsi, définir les axes de nos intentions éducatives. Le travail partenarial nous permettra de tendre vers une co-construction de nos actions et d'apporter des réponses réalisables sur notre territoire.

Pour cela l'animation et la coordination de la communauté éducative est essentielle. La diversité des intervenants auprès des enfants (diversité des métiers, des postures, des spécificités et des compétences) nécessite l'organisation de temps d'échanges et de rencontres pour (re)connaître les rôles et missions de chacun et mieux travailler ensemble.

Par le biais du Bureau Information Familles itinérant (BIF) et grâce au bus aménagé développé en 2025, une étude des besoins a été faite permettant de poser une analyse.

Analyse des besoins des enfants et des familles

Constat territorial

La Communauté de Communes Périgord limousin se caractérise par un territoire rural étendu, composé de communes à faible densité de population. Cette configuration implique une dispersion des services et des temps de déplacement plus important pour les familles.

Le territoire dispose de structures d'accueil et de services dédiés à l'enfance et à la jeunesse. Un nouvel outil le bus itinérant « Ribambelle » répond à ces problématiques et apporte aux familles de larges propositions de services de proximité notamment en termes de parentalité. Il répond notamment à un contexte rural qui peut générer un isolement social plus marqué pour certaines familles, renforçant le besoin d'espaces d'échanges, d'accompagnement et de soutien

Les besoins repérés :

Besoins des enfants :

- Garantir un accès équitable aux services éducatifs sur l'ensemble du territoire
- Proposer des activités variées favorisant l'épanouissement, la découverte culturelle, sportive et environnementale
- Favorise la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Encourager l'autonomie, la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie locale
- Adapter l'accueil aux besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, difficultés d'apprentissage ou sociales)

Besoins des familles :

- Disposer de solutions d'accueil adaptées aux contraintes professionnelles
- Être accompagnée dans les démarches liées aux modes de garde et aux services enfance jeunesse
- Bénéficier d'actions de soutien à la parentalité favorisant l'échange et la prévention
- Accéder à une information claire, centralisée et accessible
- Rompre l'isolement par la mise en place de lieux et temps de rencontre

Les alliances éducatives : Un territoire éducatif cohérent et performant

AR Prefecture

Une alliance éducative est un partenariat formalisé et structuré entre l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'éducation, à la socialisation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes sur un territoire donné.

Elle repose sur une conviction forte : l'éducation ne se limite pas à l'école. Elle est le fruit d'une co-éducation impliquant :

- La famille (premier éducateur)
- L'école (instruction et socialisation)
- Les collectivités territoriales (équipements, services périscolaires)
- Les associations (activités culturelles, sportives, citoyennes)
- Les acteurs sociaux (protection de l'enfance, prévention)
- Les acteurs économiques (orientation, insertion)

Les alliances éducatives visent à créer de la cohérence, articuler le temps de l'enfant, réduire les inégalités, optimiser les ressources et renforcer la réussite éducative

Les enjeux des alliances éducatives : Après avoir analysé les données de notre territoire, nous avons pu repérer certains enjeux prioritaires

Enjeu géographique :

- 28 hab./Km² (faible densité)
- Dispersion des communes
- Mobilité problématique (précarité + absence de transport publics)
- Bassins de vie

→ répondre au problème de mobilité et accès nos services sur la démarche de « l'aller vers »

Enjeu démographique :

- Vieillesse et déclin démographique
- Baisse naissances et population jeune
- Risque de fermeture de classes

→ Enjeu : l'attractivité du territoire, et développé des actions intergénérationnelles

Enjeu social :

- Précarité marquée (42,5% foyers à bas revenus)
- Familles monoparentales vulnérables (35,4% en précarité)
- Isolement géographique et social

→ Enjeu inclusion et solidarité

Enjeu éducatif :

- Inégalités d'accès aux ressources éducatives
- Risque de décrochage (baisse population 12-17 ans : -1,8%/an)
- Limiter dans les choix de formation et études (zone de confort)

→ Enjeu continuité éducative et réussite

Constat :

"faire de Périgord-Limousin un territoire rural où chaque enfant, quelle que soit sa situation familiale ou son lieu de résidence, bénéficie d'un parcours éducatif de qualité, cohérent et inclusif, de la naissance à l'insertion professionnelle."

Le bien-vivre ensemble (« L'éducation à la paix »)

De part des constats alarmants en lien avec une augmentation d'enfants atypiques et de situations conflictuelles, nous avons pu profiter d'une formation donnée par une association prônant les valeurs du bien vivre ensemble. Cela a permis à l'ensemble des équipes d'avoir des outils à disposition ainsi définir une meilleure cohésion apaisée au sein de groupes d'enfants.

Ces valeurs éducatives sont pour les équipes centrales et au cours de leur pratique.

L'apprentissage de la gestion non violente des conflits, la coopération et l'écoute de l'autre font parti de nos pratiques. Les enfants et les jeunes sont accompagnés dans la compréhension des valeurs de solidarité, de l'égalité et du respect de la diversité. Les pratiques pédagogiques encouragent donc le dialogue, l'expression des émotions et renforce un climat éducatif serein inclusif et sécurisant pour tous. Les accueils collectifs de mineurs, en tant que lieux de socialisation et d'éducation, jouent un rôle stratégique dans la transmission de ces valeurs. En 2026, une psychologue sera présente auprès des équipes leur permettant d'analyser leurs pratiques. Des réunions de secteur et des conférences seront organisés tout au long de l'année autour de ces valeurs éducatives

D) Evaluation du PEDT (Questionnaire + réunion de concertation)

L'évaluation du PEDT est le moment de prendre du recul sur les mesures décidées et mises en place afin de juger de leur bonne marche et de l'opportunité de proposer des pistes d'amélioration. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du projet éducatif de territoire et sa pertinence vis-à-vis des attentes et besoin de la population.

Au regard de ces constats, le PEDT vise à :

- Assurer une continuité éducative cohérente et complémentaire entre tous les acteurs
- Garantir l'égalité d'accès aux services éducatifs sur l'ensemble du territoire
- Renforcer la coordination entre les partenaires institutionnels, associatifs et éducatifs
- Soutenir la parentalité et favoriser la co-éducation
- Développer des projets éducatifs ancrés dans les ressources locales
- Encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie citoyenne

Questionnaire CTG : (Cf : Annexe 3- Présentation questionnaires CTG + analyse)

AR Prefecture
024-042400752-20260312-2026-P20-DE
Reçu le 17/03/2026

En fin de l'année 2025, un questionnaire a été élaboré et diffusé à l'ensemble des partenaires éducatifs (parents, enseignants, ATSEM, équipes de l'animation, parents d'élèves) dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

L'objectif de cette enquête est de recueillir les avis et les besoins des habitants du territoire, afin de mieux comprendre les réalités vécues au quotidien.

Le questionnaire traité 6 thématiques :

- La petite enfance
- L'enfance Jeunesse
- L'accompagnement à la parentalité
- L'accès aux droits
- L'animation de la vie locale
- Habitat et cadre de vie

Il a été diffusé du 20 novembre 2025 au 15 janvier 2026 (au total 91 Réponses récoltées)

Pour chaque thème nous voulons pouvoir :

- Mesurer la connaissance des habitants sur l'existence de structures, services, actions, dispositifs mis en place sur le territoire Perigord-Limousin
- Récolter leurs besoins
- Récolte des difficultés
- Permettre aux habitants de s'exprimer par des observations, remarques ou suggestions

En voici synthèse (un rapport plus détaillé en annexe) :

Analyse par thématique :

1. **Petite Enfance** - 10 commentaires analysés
 - Problèmes : garde samedi, horaires atypiques, mise en relation
 - Points positifs : LAEP, ludothèques, extension garderie
2. **Enfance et Jeunesse** - 70 réponses sur activités manquantes
 - Priorité #1 : Activités culturelles (37 mentions)
 - Problèmes identifiés : écrans, mobilité, tarifs
3. **Parentalité** - 5 observations détaillées
 - Besoins : information, échange entre parents, horaires adaptés
 - Point fort : formations espace famille appréciées
4. **Accès aux Droits** - 3 commentaires
 - Fracture numérique, horaires inadaptés, inégalités
5. **Vie Sociale** - 9 observations
 - Absence thématique personnes âgées
 - Problème d'information dispersée
6. **Habitat** - 57 commentaires
 - Au-delà du logement : vélo, transport, environnement

Synthèse transversale avec 5 problèmes récurrents :

- AR Prefecture

 - Information/communication
 - Horaires inadaptés
 - Mobilité
- Écrans et qualité pédagogique
 - Mise en relation offre/demande

Réunion de concertation avec la communauté éducative : (Cf : Annexe 4 - Compte Rendu de Réunion de concertation « acteurs éducatifs » - du 27/02/2026)

Une réunion de concertation a été organisée regroupant élus, enseignants, parents d'élèves, associations locales et partenaires institutionnels afin d'évaluer le PEDT en cours et de croiser les différents regards afin de co-construire les nouveaux axes du PEDT 2026-2029

Objet de la réunion :

Construire une vision commune entre les acteurs éducatifs du territoire : Mieux coopérer -Harmoniser les pratiques- Renforcer la continuité éducative de l'enfant et du jeune

48 participants :

4 Elu.e.s (VP Enfance-Jeunesse, Négrondes, Chalais, Nanthiat)

5 représentants Institutionnels (SDJES, DSDEN24, CAF, MSA, IUT Bordeaux)

17 Agents de la CCPL (Animateurs et directrice périsco/ACM, responsable jeunesse, Référente Familles, Responsable Enfance-Jeunesse, chargées de Coopération CTG)

6 Représentants Éducation Nationale (Directrices d'Écoles de : La Coquille, Cognac, Thiviers, Négrondes et Principal Collège de Thiviers)

6 Représentants parents d'élèves (Cognac, St Jean-St Martin-St Romain, Thiviers, collège les Ricochets)

10 Représentants associatifs (L'HanGare, la Fabrik'Ecolozik, Cie Pittoresque, GREF, Asso IRIS, Collège les Ricochets, École Montessori La Tour Rose)

Accueil et Introduction

Myriam Leclerc représentante de la SDJES a présenté qu'est-ce que le Projet Éducatif du Territoire (PEDT). Puis Cécilia CASARO (responsable Enfance Jeunesse de la CCPL) a exposé Le PEDT 2022-2026 de la CCPL en l'illustrant par des actions phares qui se sont déroulées ces dernières années

Un Travail collaboratif sur 5 thèmes avec la diversité des participants

Table 1 : la place et l'implication des parents dans les structures éducatives

Table 2 : l'alliance entre les acteurs éducatifs du territoire

Table 3 : le bien-vivre ensemble – plans d'actions

Table 4 : Inclusions-égalité des chances

Table 5 : Mise en œuvre et évaluation du projet

Récolte d'Idées fortes ou/et actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire

5- Propositions de nouvelles intentions éducatives

Suite au Bilan et à l'Évaluation du PEDT précédent. Croisé avec l'analyse de diagnostics, retours de questionnaire et réunion de concertation avec les acteurs éducatifs.

Voici la proposition de nos nouvelles intentions éducatives. Elles sont basées sur une vision commune entre acteurs éducatifs du territoire : **les alliances éducatives, le bien-vivre ensemble et la parentalité**

Ce projet partagé s'organise autour de 3 valeurs éducatives fondamentales :
la COMMUNICATION, la COOPERATION, l'IMPLICATION

La place de l'enfant et du jeune est au cœur de ce projet éducatif partagé où collaborativement nous en avons décliné 4 axes stratégiques pour la période 2026-2029

Axe 1 : Assurer la continuité éducative et la qualité des temps de l'enfant et du jeune

Objectifs opérationnels :

- Renforcer la cohérence entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Garantir la qualité pédagogique des activités proposées
- Valoriser les compétences des équipes d'animation

Plan d'actions :

- Organisation de temps de concertation entre équipes éducatives et partenaires
- Élaboration de projets pédagogiques annuels partagés et en lien avec les projets d'école
- Formation continue des animateurs (inclusion, gestion des conflits, transition écologique...)
- Mis en place d'outils de liaison école/ accueil périscolaire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions partenariales annuelles
- Taux de qualification des encadrants
- Évaluation qualitative des projets pédagogiques

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement, la citoyenneté et l'ouverture culturelle

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Objectifs opérationnels

- Encourager la participation active des enfants et des jeunes (développement des outils issu de l'éducation populaire)
- Développer l'accès à la culture, au sport et à l'environnement
- Sensibiliser aux valeurs de respect, de solidarité et de développement durable

Plan d'actions

- Mise en place de projets participatifs
- Organisation d'ateliers culturels et artistiques en partenariat avec les acteurs locaux
- Développement d'actions d'éducation à l'environnement
- Participation à des événements territoriaux et manifestations locales

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de projets participatifs réalisés
- Taux de participation aux activités culturelles et sportive
- Implication des jeunes dans les initiatives locales

Axe 3 : Impliquer les parents et soutenir la parentalité pour renforcer la Co éducation

Objectifs opérationnels

- Développer les espaces d'échanges et d'accompagnement des parents
- Améliorer la communication entre les familles et les acteurs éducatifs
- Prévenir l'isolement des familles

Plan d'action

- Organisation de café familles ateliers thématiques
- Aller à la rencontre des parents
- Déploiement d'outils numériques et supports d'informations simplifiées
- Impliquer les parents dans le choix ou l'accompagnement des activités

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions parentalité

AR - Préfecture

024-242400752-20240315
Reçu le 17/03/2026

- Taux de participation des familles
- Mise en place d'enquêtes annuelles auprès des familles
- Résultats des enquêtes de satisfaction

Axe 4 : renforcer la coordination territoriale et le partenariat

Objectifs opérationnels

- Consolider le pilotage PEDT
- Favoriser la coopération entre les services de la collectivité et l'articulation des différents dispositifs avec les acteurs éducatifs
- Assurer le suivi et une évaluation régulière du dispositif

Plan d'action

- Mise en place d'un comité de pilotage annuel,
- Élaboration d'un tableau de bord partagé
- Bilan annuel présenté aux partenaires institutionnels
- Ajustement des actions en fonction des évaluations avec les partenaires de terrains

Indicateurs évaluations

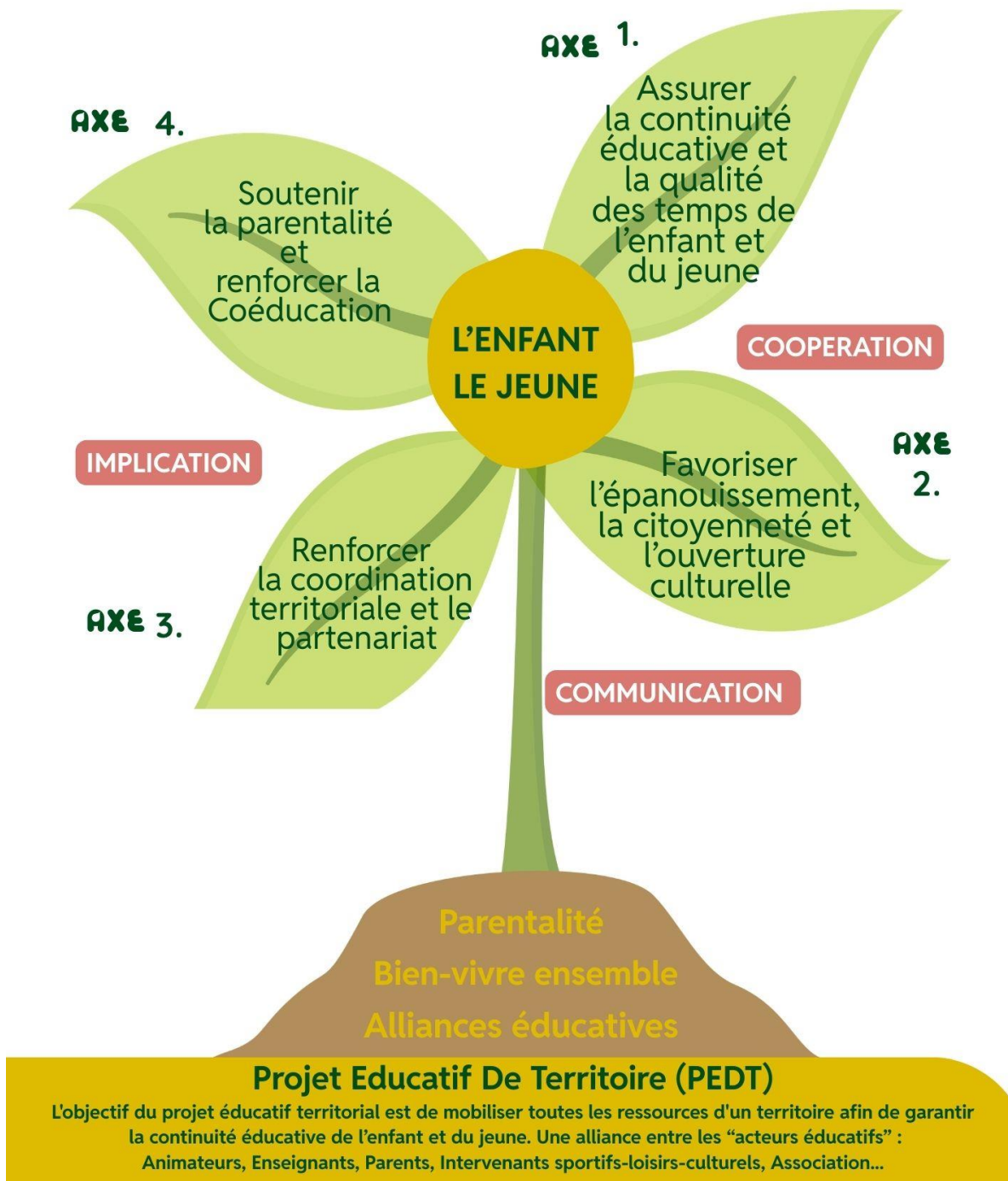
- Nombre de réunion de pilotage et de réunion technique
- Production d'un bilan annuel
- Taux de réalisation des actions prévues

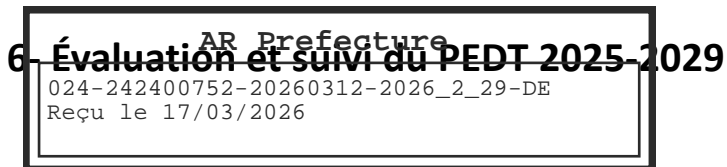
AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2025

Communauté de Communes Périgord-Limousin

PEDT 2026-2029 : Axes stratégiques et valeurs éducatives partagées





L'Évaluation sera effectuée par un comité de pilotage (COFIL) PEDT

Un suivi par le COFIL sera proposé lors d'une réunion annuelle (ex : automne afin de favoriser le lien entre les projets écoles et projets
Il pourra ajuster, modifier et proposer de faire évoluer le Projet.

Ce COFIL sera composé d'une représentation des parties prenantes soit :

- Elu.e.s – (VP Enfance Jeunesse + 2 autres élu.e.s)
- Référente PEDT
- Coopératrice CTG
- Représentant de l'organisateur des périscolaires
- Représentantes des ACM du mercredi (vacances et séjours)
- Représentante Espace Jeunes
- Représentantes de l'équipe enseignante
- Représentant.e.s des parents
- Représentant.e.s des associations culturelles/sportifs

Pour renforcer l'évaluation de ce PEDT, nous serons attentifs de l'aborder régulièrement lors de :

- La commission enfance jeunesse
- Des réunions de coordination des ACM, Espace jeunes, Relais petite Enfance, Espace Familles et Ludothèque seront effectués en moyenne une fois tous les 2 mois.
- Des instances d'articulation des différents dispositifs (TER, CTG, GMR)

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet

Indicateurs retenus :

Qualité des intervenants et des interventions

Indicateurs quantitatifs : (fréquentation, nombre d'inscrits)

Bilan journalier de la fréquentation

Tableau de bord mis à jour par période

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction des parents Questionnaire

Formation des animateurs

Mise en place d'ateliers et temps de parole

7- ANNEXES :

AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_29-DE
Reçu le 17/03/2026

Annexe 1

~~Bilan des actions PEDT~~ Fiches par objectifs

- Objectif 1** : Favoriser chez les enfants la curiosité, créativité, plaisir d'apprendre, l'épanouissement de chaque enfant
- Objectif 2** : soutenir les familles dans leur rôle parental
- Objectif 3** : la citoyenneté, le vivre ensemble, l'intergénérationnel
- Objectif 4** : Ancrer le projet éducatif dans un projet territorial global
- Objectif 5** : Inscrire le PEDT dans le développement durable du territoire (PCAET)

Annexe 2

- Bilan « PLAN MERCREDI »

Annexe 3

- Présentation questionnaires CTG + analyse

Annexe 4

- Compte Rendu de la Réunion de Concertation PEDT avec les « acteurs éducatifs » du territoire